



COMMUNE DE
MIGNOVILLARD

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 5 juillet 2010

Présents : Daniel ANNICHINI, Gérard CAILLE, Elisabeth COURTOIS, Georges COURVOISIER, Jean-Luc GONIN, Anne-Marie MIVELLE, Dominique MOUGET, Daniel MULLER, Claude PAGET, Florent SERRETTE, Anne TARRIUS, Daniel VERNEREY

Absent excusé : Hélène TRIMAILLE (pouvoir donné à Anne-Marie MIVELLE), Nicolas MAIRE

Secrétaire de séance : Anne-Marie MIVELLE

Séance ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte rendu de Conseil municipal du 7 juin 2010

Le compte rendu est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

2. Assainissement : appel d'offres concernant la station d'épuration

1^{ère} tranche : Construction de la station

Le coût estimatif des travaux fourni par le cabinet d'études IRH était d'environ 480 000 € HT pour la solution de base, et 540 000 € HT avec les options.

L'adjoint en charge du dossier « assainissement » présente chaque entreprise avec leur proposition et les options retenues par le Conseil municipal :

- ➔ SDEI /Lacoste : 676 300 € HT, avec un délai de 20 semaines.
- ➔ L'Eau Pure : 484 980 € HT, avec un délai de 28 semaines.
- ➔ SCIRPE : 503 176,56 HT, avec un délai de 24 semaines.
- ➔ Sint Epure : 580 344,65 € HT, avec un délai de 24 semaines.

Les débats s'orientent sur les modalités techniques et le coût de fonctionnement de chaque installation, sur les procédés proposés par chaque entreprise.

Après une longue réflexion, la majorité des Conseillers municipaux acceptent la proposition de l'entreprise SCIRPE (11 voix pour SCIRPE et 2 voix pour Eau Pure).

2^{ème} tranche : réseaux d'assainissement (transit)

Le coût estimatif donné par IRH était de 320 000 € HT.

Les entreprises proposent :

- ➔ Rusthul BTP : 212 647,50 € HT, avec un délai de 15 semaines
- ➔ Jeannin BTP : 169 010,00 € HT, avec un délai de 18 semaines
- ➔ INEO : 393 836,60 € HT, avec un délai de 17 semaines

Le Conseil municipal décide de retenir l'entreprise Jeannin, de Censeau.

3. Voirie : aménagement de l'entrée du village, côté cimetière

Ce dossier avait fait l'objet d'une demande à la DDT (Direction départementale des territoires, ex-DDE) pour une réflexion sur la création d'un aménagement permettant de réduire la vitesse.

Dans son courrier, la DDT propose une campagne de comptage et de relevés de vitesse. Le Conseil municipal pourra ensuite choisir un bureau d'études et pourra faire une demande de subvention au Conseil général suivant le programme ATA « Aménagement de traversée d'agglomération »

4. Voirie : divers aménagement suite aux rencontres des riverains

Suite à la rencontre avec les riverains des rues ci-dessous et après discussion, le Conseil municipal décide :

- ➔ *Rue de l'Agriculture* : maintien du sens interdit avec l'ajout du panneau « sauf riverains »
- ➔ *Rue du Processionnal* : maintien du sens interdit avec l'ajout du panneau « sauf riverains ».
- ➔ *Rue des Champs* : installation de panneaux « cédez le passage » aux deux sorties avec mise en place d'un miroir à la sortie vers chez M. et Mme Robert Chauvin.

5. Bois : exploitation des chablis

L'adjoint en charge de la forêt présente le résultat du recensement des chablis pour 2010. Le total est de 277,52 m³, soit un montant de 6 916,13 € HT de recette attendue.

Ces chablis seront vendus à la scierie Chauvin selon l'accord cadre en vigueur.

6. Ecole : compte rendu du Conseil d'école du 22 juin

L'adjoint délégué aux affaires liées aux écoles informe le Conseil municipal des points évoqués au Conseil d'école du 22 juin :

- ➔ Départ du Directeur, Bertrand Jeannerod. Pour la direction, il sera remplacé par Anne-Sophie Alpy.
- ➔ Effectif de l'école pour la rentrée 2010 : 126 élèves.
- ➔ L'aide personnalisée aux élèves aura lieu le matin de 8h20 à 8h50.

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'une élève de Longcochon sera inscrite à l'école à la rentrée de septembre.

7. Commission « Embellissement, environnement » : compte rendu de la réunion du 29 juin

La Conseillère Municipale fait part des propositions de commande faites par la commission « Embellissement, environnement » selon les crédits accordés pour les illuminations de Noël et retient l'entreprise Blondeau pour la poursuite des réfections et installations des boîtiers électriques.

8. Comice agricole : demandes de subventions

- ➔ *Demande du comité d'organisation du comice* : une subvention de 3 000 € est accordée, comme prévu au Budget primitif 2010.
- ➔ *Demande de l'équipe des bénévoles à la décoration du village pour le comice 2010* : une subvention exceptionnelle de 300 € est accordée aux bénévoles pour la réalisation de la décoration du village. Des crédits seront ouverts au compte c/ 6574 « Subventions aux associations et autres personnes de droit privé »

9. Secrétariat : proposition de changement de logiciel « Magnus »

La parole est donnée à la secrétaire qui fait part de la réunion du 25 mars 2010 au SIDEC à Lons-le-Saunier.

Le logiciel « Magnus » évolue en « e-Magnus », afin de mieux répondre à la dématérialisation des procédures et documents avec les administrations comme la Trésorerie et la Préfecture.

Ce changement se fera sur une période de 2 ans sur l'ensemble du département. Il est proposé aux communes de changer dès cette année afin de bénéficier d'une formation personnalisée. Le coût de ce changement est évalué à environ 600 €.

Le Conseil municipal accepte la proposition et donne tout pouvoir à Mme le Maire pour ce changement.

10. Informations et questions diverses

Voirie

- *Réparation des rues avec du point-à-temps*

Quatre entreprises ont été consultées :

- ➔ SJE : 17 735,00 € HT
- ➔ Entreprise Saulnier : 15 222,50 € HT
- ➔ Etablissement Cuenot : 11 615,50 € HT
- ➔ SOS Point-à-temps : 17 900,50 € HT

Les rues et routes suivantes sont concernées :

- ➔ Rue du Processionnal
- ➔ Rue de la Salle des fêtes + bicouche
- ➔ Rue de l'Agriculture + bicouche
- ➔ Rue des Gentianes
- ➔ Rue de Mibois
- ➔ Rue de l'Industrie
- ➔ Rue de la Sauge
- ➔ Rue de la Côte
- ➔ Rue des Champs
- ➔ Froidefontaine / Le Martinet
- ➔ Essavilly / La Grange-des-Prés
- ➔ Routes forestières

Le Conseil municipal retient l'entreprise Cuenot.

- *Réfection de la rue des Granges (La Grange-des-Prés) et du chemin des Essarts (Le Sillet)*

Trois entreprises consultées (SJE, Cuenot et Saulnier).

Une seule l'entreprise, SJE, a répondu à l'offre. Le Conseil municipal retient cette dernière pour un montant de 14 387 € HT.

Réserve incendie de Petit-Villard

Mme le Maire informe le Conseil municipal de l'attribution d'une subvention de 6 420 €, accordée par le Conseil général du Jura.

Licence IV de débit de boissons

Sa validité est renouvelée pour une durée de 3 ans par son rattachement temporaire au Chalet de la Bourre.

Diagnostic d'accessibilité de voirie des espaces publics

Le Conseil Municipal donne son accord à Mme le Maire pour réaliser le cahier des charges avec l'aide de la DDT (Direction départementale des territoires, ex-DDE) pour lancer l'appel d'offres pour le choix d'un cabinet d'étude.

Rando VTT de Jura Bike

La Commune a reçu une demande de Didier Henriet, correspondant de Jura Bike, pour l'organisation d'une rando VTT le 12 septembre 2010 à Mignovillard. Le Conseil municipal donne son accord.

Panneau publicitaire

Une demande de l'Auberge de la Haute-Joux a été formulée pour la pose d'un panneau publicitaire à l'entrée de Mignovillard, route de Mouthe. Accord est donné par le Conseil municipal.

Camion « Direct Delta »

Direct Delta a formulé une demande pour l'installation d'un camion d'outillage, le 23 septembre 2010. Le Conseil municipal accorde ce droit de place, à proximité du cimetière.

Cirque Reynier

Demande du Cirque Reynier pour une représentation, le 16 juillet 2010. Le Conseil municipal autorise le cirque à stationner sur la place de la salle des sports.

La séance est levée à 23h30.

Le Maire.

Anne TARRIUS

Mignovillard